Zeitschrift: Revue historique vaudoise
Herausgeber: Société vaudoise d'histoire et d'archéologie
Band: 27 (1919)
Heft: 6

Artikel: La chapelle Saint-Symphorien d'Avenches
Autor: Reymond, Maxime
DOI: https://doi.org/10.5169/seals-22380

Nutzungsbedingungen
Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation
L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use
The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 01.08.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

27me année. N° 6 Juin 1919

REVUE
HISTORIQUE VAUDOISE

LA CHAPELLE SAINT-SYMPHORIEN D'AVENCHES

La question de la chapelle Saint-Symphorien d'Avenches est trop intimement liée à celle des origines chrétiennes de cette ville et des premiers évêques du diocèse de Lausanne pour que tous les documents nouveaux qui s'y rapportent n'attirent pas l'attention. C'est pourquoi il nous sera permis de revenir, à l'occasion d'un document que les Archives du Vatican viennent de nous livrer, sur un sujet que nous avons traité il y a quatorze ans déjà.

* * *

L'intérêt de la chapelle Saint-Symphorien d'Avenches provient tout entier de deux mentions qu'en fait le Cartulaire de Lausanne. Tout d'abord, dans le pouillé du diocèse, le prévôt Conon d'Estavayer dit que le siège épiscopal fut primitivement à Avenches, dans l'église Saint-Symphorien que l'on dit ancienne [1]. Puis, après avoir dit ce qu'il sait de la vie de l'évêque saint Maire, le prévôt de Notre-Dame ajoute que, pour les deux siècles qui suivent, il ne sait rien des évêques de Lausanne, soit par écrit, soit par la renommée, sauf qu'à Avenches, où avait été en premier lieu le

[1] *Cartulaire du chapitre de Notre-Dame de Lausanne*, édition de 1851, p. 13.

siège épiscopal, un vieillard laïque nommé Matthieu, qui avait vécu sous sept évêques, lui avait dit qu'à l'église du B. Symphorien, vingt-deux évêques avaient été ensevelis, et qu'une femme ayant voulu s'asseoir sur une de leurs tombes, son vêtement avait pris feu quoique l'eau eut envahi les sépultures [1].

A ces deux indications s'en ajoute aujourd'hui une troisième, que nous trouvons dans une supplique adressée au pape Sixte IV, en vue d'une concession d'indulgences pour la reconstruction de la chapelle des saints Symphorien et Pancrace. Dans cette supplique, qui fut enregistrée le 31 janvier 1477 [2], on dit que dans cette chapelle était autrefois le siège épiscopal qui fut depuis transféré à Lausanne et que les corps de sept évêques y sont ensevelis.

Ainsi donc, nous nous trouvons en présence de cette double affirmation : que la chapelle de Saint-Symphorien a été le siège primitif des évêques de Lausanne, et qu'un certain nombre d'évêques y sont ensevelis : vingt-deux, dit le vieillard Matthieu, sept, prétend la supplique de 1477. Nous ne savons pas quand Matthieu fit au prévôt de Notre-Dame le récit que celui-ci enregistra en 1228. Comme il avait vécu sous sept évêques, il faut probablement dater sa naissance de l'épiscopat de Gui de Merlen, soit entre 1129 et 1143. Il faut donc faire remonter tout au moins au début du XIIme siècle la tradition qu'il rapporte, et que reprendra plus tard la supplique au pape Sixte IV.

* * *

Que vaut cette tradition ? Il faut, avant de répondre à cette question, examiner quand et où la chapelle Saint-

[1] *Cart. laus.*, p. 32.

[2] Nous en publions le texte plus loin, d'après la copie qu'en possèdent les Archives fédérales et qu'a bien voulu nous communiquer M. Türler, archiviste de la Confédération suisse.

Symphorien a été construite. On n'en savait rien il y a quinze ans, tout souvenir de cette chapelle s'étant perdu à Avenches. On est mieux renseigné aujourd'hui [1]. Cette chapelle se trouvait hors de la ville actuelle, sous la tour du Musée, à peu près sur l'emplacement de la grange du Dîme. Des fouilles, exécutées en 1905 et 1906, et dont M. le professeur William Cart a rendu compte, ont établi que ce sanctuaire remplaçait un temple gallo-romain à double enceinte et à forme carrée, établi au commencement du IIIme siècle et qui paraît avoir été simplement réemployé, ainsi qu'on peut en juger par le fait que c'est au pied même de l'enceinte extérieure que l'on a retrouvé des restes de sépultures chrétiennes, un sarcophage, des ossements .

L'emplacement de ce temple est à considérer. Il se trouvait au cœur de la ville romaine, entre le capitole et le forum, en plein quartier de temples païens. Il en résulte sûrement que la chapelle Saint-Symphorien n'a pu être érigée qu'après le triomphe définitif du christianisme, soit après le milieu du IVme siècle.

Voilà un premier point acquis. En voici un autre : le nom de Saint-Symphorien a été vraisemblablement donné à la chapelle par l'évêque Marius, en souvenir d'un martyr d'Autun, sa ville natale, et saint Maire, devenu évêque en 574, n'est mort qu'en 594.

La question est maintenant de savoir si Marius a construit une chapelle nouvelle ou s'il a rebaptisé un édifice ancien, et ceci nous ramène à la question des origines de l'évêché. On sait combien elle est obscure.

[1] Cf. Reymond, *Les origines chrétiennes d'Avenches*, Fribourg, 1904, et *Les anciennes églises d'Avenches*, Lausanne, 1905, et William Cart, *Le temple gallo-romain de la « grange du Dîme » à Avenches*, dans le t. IX du *Bulletin de l'Association Pro Aventico*, Lausanne, 1907.

[2] W. Cart, *Le temple gallo-romain*, pp. 21-22 et carte.

Dans son dernier volume des *Fastes épiscopaux de l'ancienne Gaule* [1], Mgr Duchesne admet qu'au VIme siècle, le siège épiscopal était à Windisch, d'où il fut transporté à Lausanne, mais il ajoute que si les évêques de Windisch et de Lausanne ont été appelés aussi évêques d'Avenches, c'est parce que le siège épiscopal primitif avait été dans cette ville. De même l'évêque qui réside à Fribourg depuis 300 ans est titré d'évêque de Lausanne.

D'autre part, Mgr Duchesne a établi qu'il y avait des évêques à Besançon et à Bâle ou Augst en 346 [2]. M. l'abbé Besson a fixé aux environs de 400 le premier évêque de Genève connu et à 381 la présence d'un évêque à Octodure [3]. On peut donc admettre qu'il y a eu un évêque à Avenches vers la fin du IVme siècle. Sans doute la ville avait été détruite par les Allemanes, elle était déserte en 355, au dire d'Ammien Marcellin, et ses ruines seules révélaient son ancienne splendeur. Cependant toute vie n'y avait pas cessé, puisqu'on y a trouvé des monnaies de presque tous les empereurs romains du Vme siècle et même jusqu'au VIme. Il est donc fort possible qu'il y ait eu au IVme ou au Vme siècle des évêques à Avenches, qui se sont ensuite transportés à Windisch, soit à cause de l'état de décrépitude de l'ancienne capitale romaine, soit peut-être aussi parce que l'occupation d'Avenches par les Burgondes ariens aurait obligé l'évêque à fuir.

Cela étant, on comprendrait qu'après la chute définitive du paganisme, un évêque chrétien se soit établi au temple désaffecté de la grange du Dîme, qui pouvait suffire, puisque

[1] Mgr Duchesne, les *Fastes épiscopaux de l'ancienne Gaule*, t. III. Paris, 1915, p. 219.

[2] Mgr Duchesne, *Fastes épiscopaux*, t. III, pp. 212 et 224.

[3] Marius Besson, *Les origines des évêchés de Genève, Lausanne et Sion*. Fribourg, 1906, pp. 9 et 88.

nous nous trouvons en présence d'une population diminuée par les invasions barbares. Ce sanctuaire, abandonné lors de l'exode des évêques pour Windisch, aurait été simplement restauré et consacré de nouveau par l'évêque Marius.

Toutefois on peut objecter ceci : C'est que la population chrétienne d'Avenches primitive s'est groupée sur la route de l'Etraz, autour de l'église Saint-Martin, qui est restée paroissiale alors même que les habitants ont émigré au XIme siècle sur la colline, et que si Saint-Symphorien avait été primitivement une église épiscopale, elle aurait groupé autour d'elle le bourg chrétien, ou tout au moins conservé la prééminence. Puis, l'évêque Marius apparaît comme un constructeur d'églises: on lui doit certainement l'église paroissiale de Payerne et l'abbaye de Saint-Thyrse, à Lausanne ; il est donc plus naturel d'admettre que nous avons affaire à Avenches aussi à un sanctuaire nouveau, à un oratoire particulier, qu'il dota comme à Payerne de dîmes et de biens spéciaux, qui lui furent maintenus à travers les siècles. Mais ces objections ne sont pas sans réplique et il se pourrait bien après tout que Saint-Symphorien ait réellement été le siège primitif des évêques, comme on le croyait au XIIme siècle.

* * *

Faut-il admettre maintenant la tradition des évêques ensevelis dans l'église Saint-Symphorien ? Remarquons qu'en fait, cette tradition est absolument indépendante de la question de savoir s'il y a eu à Avenches des évêques antérieurs à Marius. Le *Cartulaire de Lausanne* ne spécifie rien du tout à ce sujet. Or, il est manifeste que même après Marius plusieurs évêques de Lausanne ont été titrés d'évêques d'Avenches : ainsi Chilmégésile et Protais au VIIme siècle et même Boson en 911 [1]. Le cas de Boson est même très intéressant,

[1] *Cart. laus.*, p. 344.

car il montre la croyance à l'existence d'un siège épiscopal primitif d'Avenches au début du Xme siècle, avant la rédaction des *Annales de Flavigny* et des *Annales de Lausanne,* et il explique comment le vieillard Matthieu a pu, deux cents ans plus tard, être l'écho de souvenirs lointains, dans une ville qui était demeurée, semble-t-il, la propriété des évêques.

Il est d'ailleurs certain que tous les évêques postérieurs à Marius n'ont pas été enterrés à Lausanne. Ainsi, dès le VIIme siècle, Protais est enterré à Saint-Prex. Il se peut donc fort bien qu'un certain nombre d'évêques, notamment de ceux qui ont vécu dans la nuit du VIIme et du VIIIme siècle, aient été inhumés à Avenches, dans la chapelle Saint-Symphorien où la mémoire de leur prédécesseur Marius, ou bien le souvenir du siège primitif du diocèse pouvait les attirer.

Sans doute il y a à cela une grosse objection, c'est qu'il n'existe à ce sujet aucun document écrit ; aucune inscription tombale ne se lisait au temps de Conon d'Estavayer, puisqu'il déclare formellement n'en pas connaître. Mais Matthieu y répond par cet argument que l'eau a mêlé les tombes et cet argument n'est pas dénué de fondement, puisque l'on sait maintenant, depuis les fouilles de 1905, que cet édifice se trouvait dans un terrain marécageux, traversé par une source, et que d'autre part, on n'ignore pas que le sol des anciennes églises rurales était de terre battue, ce qui ne devait pas assurer la sécurité des monuments. C'est ainsi que le souvenir des noms des évêques a pu disparaître avant celui du fait même de l'inhumation, et qu'en fait la tradition de Matthieu ne se heurte à aucune objection essentielle. Maintenant y a-t-il eu 22 évêques ensevelis comme le dit le *Cartulaire* ou bien 7 seulement comme on le croit en 1477, la question est d'importance secondaire. Constatons seulement que la version de 1477 paraît témoigner d'une

tradition indépendante du *Cartulaire*, ce qui est d'autant plus intéressant que le curé d'Avenches de l'époque, Guillaume Mayor, qui a été directement mêlé à la supplique de 1477, était chanoine de Lausanne et maître de la fabrique de la Cathédrale, et qu'il avait, par là même, le *Cartulaire* à sa disposition.

* * *

Nous savons malheureusement peu de chose de la chapelle Saint-Symphorien, parce que ses titres ont été détruits au moment de la Réforme, ainsi que nous apprend une procédure de l'époque. Il ne nous est resté que quelques bribes de son histoire ; le testament d'un des chapelains, Conon, fils du chevalier Nicolas d'Avenches, en 1316 [1] ; le fait intéressant que dans des documents officiels de 1356, 1397 et 1493, le chapelain de Saint-Symphorien est qualifié de curé [2] ; qu'il dispose de dîmes particulières qu'en 1273, à son lit de mort, l'évêque Jean de Cossonay s'excuse d'avoir aliénées en mains du curé même de Saint-Martin d'Avenches [3]. Il reste enfin cette supplique de 1477 à laquelle nous avons fait plus d'une fois allusion.

Cette supplique dit en substance que la chapelle des saints Symphorien et Pancrace — ce second patron Pancrace, qui est parfois indiqué le premier et a laissé son nom au terrain, fut ajouté au XVme siècle — chapelle construite hors des murs et à l'intérieur des murs anciens du château d'Avenches qui avait été autrefois le siège épiscopal ensuite transféré à Lausanne et où les corps de sept évêques avaient été inhumés,

[1] A. C. V. *Communes,* Avenches. Un Nicolas est chapelain de Saint-Symphorien en 1291.

[2] Reymond, *Dignitaires de l'Eglise de Lausanne.* Lausanne, 1911, p. 155, d'après A. C. V. *série A^c^* 4 et 6, et A. V. L. 4, *Corps de ville,* A 181.

[3] A. C. V. *série C IV,* N° 96.

était en ruines, et qu'il y avait lieu de la réparer en faisant appel au concours des fidèles du Christ. On demandait donc au Souverain Pontife d'accorder une indulgence de sept années et de sept quarantaines à quiconque ayant fait pénitence et s'étant confessé, visiterait chaque année dévotement l'église aux deux fêtes patronales, des premières aux secondes vêpres, et contribuerait en même temps à la réparation et à la conservation de l'édifice et de son aménagement intérieur. Le pape accorda à perpétuité la concession demandée en date du 31 janvier 1477.

La pétition est signée d'un nommé Jean de Vaison. Ce n'est vraisemblablement qu'un clerc de la cour romaine et il ne nous apprend rien. Mais nous trouvons dans les comptes du chanoine Guillaume Mayor, maître de la fabrique du chapitre cathédral en 1477, comptes qui sont à l'hôpital de Fribourg [1], cette mention intéressante que le 22 mai 1477, le chanoine Nicolas Garrillat, qui était l'un des principaux procureurs de Rome, non seulement du chapitre, mais des principales églises du diocèse, avait reçu du maître de la fabrique 22 ducats pour l'expédition de l'indulgence de la chapelle des saints Symphorien et Pancrace, qu'il promit de restituer si la bulle pontificale n'était pas expédiée d'ici à la Saint-Michel. Cette indication nous intéresse parce qu'elle nous montre qu'alors que le Pape avait accordé le 31 janvier la concession sollicitée, la bulle d'expédition n'était pas encore livrée le 22 mai ; ce n'est donc pas d'aujourd'hui que l'on peut se plaindre des lenteurs de l'administration. Elle nous intéresse aussi par ce fait que le maître de la fabrique, Guillaume Mayor, était en même temps curé d'Avenches, et qu'il était aussi, peut-être, — son intervention financière permet de le supposer, — recteur de la chapelle Saint-Sympho-

[1] *Comptes du maître de fabrique*, G. Mayor, f° 10.

rien. C'est donc un des rares chapelains connus, avec François de Lutry [1], qui fut aussi le dernier curé d'Avenches et le dernier prévôt de la Cathédrale de Lausanne.

* * *

Tous ces renseignements sont sans doute bien incomplets, bien fragmentaires. Mais si l'on songe qu'il y a quinze ans on ne savait rien de précis sur ce sanctuaire fameux, on voit que nous avons fait des progrès dès lors, et que nous pouvons encore espérer, des chercheurs de l'avenir, des découvertes intéressantes.

Maxime REYMOND.

Concession d'indulgences à la chapelle Saint-Symphorien et Pancrace à Avenches.

Rome, le 31 janvier 1477.

Beatissime pater. Cum edificia et structure capelle sanctorum Simphoriani et Pancracii martirum sita extra muros et intra antiquos muros castri Adventici Lausanensis diocesis quod olim espiscopalis sedes deinde ad Lausanen. translata fuit et in qua septem episcoporum corpora sunt sepulta ad ruinam tendent ac ad illorum reparacionem Christi fidelium suffragia sint plurimum opportuna supplicatur igitur sanctitati vestre quatenus omnibus et singulis vere penitentibus et confessis qui eamdem capellam in singulis dictorum sanctorum Simphoriani et Pancracii festivitatibus a primis vesperis inclusive usque ad secundos vesperos inclusive devote visitaverint annuatim et ad edificiorum ac structurarum huiusmodi reparacionem ac conservacionem manus porrexerint adiutrices septem annos et totidem quadragenas pro qualibet earum festivitatum die de

[1] Chapelain en 1512 et 1515 (A. C. V. *Not. Avenches,* I/14 f° 52).

*

iniunctis eis penitenciis misericorditer in Domino relaxare dignemini de gratia speciali. Cum non obstantibus et clausulis opportunis.

Concessum ut petitur in presentia d. n. pape Jo. Vasionen.

Et de septem annis in duobus festis singulis annis.

Et in perpetuum.

Concessum Johannes Vasionensis.

Datum Rome apud sanctum Petrum pridie kalendas Februarii anno sexto.

Indulgentia Reg. Supp. 739
fol. 210

LE SERVICE POSTAL DANS L'ANCIEN ÉVÊCHÉ DE BALE

(Jura bernois)

de 1636 à 1848

(Suite. — Voir 5me livraison, mai 1919.)

III

Concession gratuite de la poste aux lettres. — La messagerie de l'Erguel. — Le Directeur J.-J. Brodhag. — Nouvelle voiture pour Bâle. — Les routes de la Principauté. — Mise à ferme de la poste aux lettres. — Offres de services à l'office de Neuchâtel. — Fin du pouvoir temporel des Evêques de Bâle.

(1762-1792)

L'Evêque Simon-Nicolas de Montjoie (1762-1775) s'aperçut bien vite que le produit des postes de sa Principauté ne serait jamais que très minime. Il résolut donc de laisser à des particuliers les risques et profits de ce service.

Le 14 février 1763, S. A. accorde le Privilège de la Poste aux lettres à François Decker, son conseiller intime, et à